



Yacht Club Grenoble Charavines

Base nautique Paladru Charavines
Association 1901 déclarée n°W38001140 sous-préfecture de La Tour du Pin
Agrément Jeunesse et Sport n° 38S101 – APS 03896ET0096
Affiliation fédérations françaises Voile n°38001 et Canoë/Kayak n°3821
SIRET 440 054 286 00016 – NAF 9312z

Siège social et adresse postale

Office de Tourisme
38850 – Charavines
Tel. 04 76 06 60 31
email : webmaster@ycgc.org
Internet : <http://www.ycgc.org/>

Charavines le 8 avril 2011

Avis de course type 2009-2012

Nom de l'épreuve : Critérium de Ligue Minime - Flotte collective

Date : 7 mai 2011

Lieu : Lac de Paladru

Autorité organisatrice : YC Grenoble Charavines

1. Règles

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux,
- 1.4. le règlement du Championnat de ligue Rhône Alpes 2010-2011,
- 1.5. Attention en fonction de la température de l'eau : une combinaison étanche et une flottabilité personnelle sera obligatoire pour les coureurs.

2. Publicité

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. Admissibilité et inscription

- 3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe L'Equipe. Le YCGC mettra à disposition des coureurs huit bateaux pour une régate courue en poule.
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale,
 - si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée,
 - l'autorisation de port de publicité,
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. Droits à payer

Pas de droits à payer.

5. Programme

- 5.1. Confirmation d'inscription : 7 mai de 9h00 à 13h00.
- 5.2. Jours de course :
- 5.3. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 13 h30.



Yacht Club Grenoble Charavines

6. Instructions de course

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 7 mai à 9h00.

7. Les parcours

Les parcours à effectuer sont les suivants : banane ou triangle.

8. Classement

8.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 1

8.2. (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 2

8.2. (b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 3

9. Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. Responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. Assurance

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1.5 million d'Euros.

12. Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Grégory Chatagnon

Tél. 06 59 92 54 57 ou 06 11 40 03 41 - mail : webmaster@ycgc.org - Internet : <http://www.ycgc.org/>

Vous trouverez le bulletin d'inscription sur <http://www.ycgc.org>

-> rubrique *Critérium de ligue en flotte collective*

@@@